

SOCIÉTAIRE

ÉDITION 2023

JE SUIS SOCIÉTAIRE



MODÈLE COOPÉRATIF VALEURS MUTUALISTES

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



LA RÉUNION
MAYOTTE

SOMMAIRE

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI?	5
UNE BANQUE COOPÉRATIVE, C'EST-À-DIRE?	9
UNE BANQUE MUTUALISTE, MAIS ENCORE?	12
UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE, QU'EST-CE QUE C'EST?	18



Bienvenue !

Être sociétaire au Crédit Agricole, c'est être plus qu'un client. Vous êtes en effet à la fois « coopérateur », utilisateur et copropriétaire de votre banque, grâce à la détention des parts sociales de votre Caisse locale de Crédit Agricole. Vous devenez ainsi un acteur essentiel, pour votre banque et pour votre région.

Mais au fond, en quoi ce statut fait-il de vous un client différent ? Quel est le rôle du sociétaire ? Qu'est-ce qu'une banque mutualiste et coopérative ? Toutes ces questions sont fondamentales car elles définissent l'esprit du Crédit Agricole.

Pour partager avec vous les valeurs qui guident nos actions, nous vous offrons ce guide de bienvenue. Souhaitons qu'il vous apporte des réponses claires et qu'il vous permette de mieux comprendre pourquoi le Crédit Agricole est une banque vraiment différente.

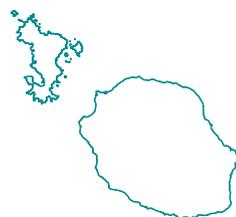
AVEC L'ESPRIT COOPÉRATIF, J'AGIS VRAIMENT! MA BANQUE AUSSI!

« Je suis client et sociétaire
de ma banque coopérative. »



Ma Caisse locale
est une société coopérative
qui regroupe l'ensemble
des sociétaires de mon territoire.

Les administrateurs
de ma Caisse locale
sont des clients
comme moi,
qui travaillent à côté
de chez moi
et qui vivent
dans ma commune.



17

Caisses locales
à La Réunion
et à Mayotte



Je participe à
l'assemblée générale
de ma Caisse locale.
J'élis les représentants
de ma Caisse locale.



Je bénéficie de produits
et services dédiés
(carte bancaire sociétaire,
livret engagé sociétaire...).



Mes achats et mon épargne
permettent à ma Caisse régionale
de Crédit Agricole d'agir
utilement pour ma région.

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA CHANGE QUOI?

Vous êtes bien plus qu'un client. Vous êtes un « coopérateur »,
à la fois utilisateur des services bancaires de votre coopérative,
copropriétaire et acteur de votre banque.



QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN CLIENT ET UN SOCIÉTAIRE ?

Vous êtes client de l'agence du Crédit Agricole et Raphaël, votre voisin, en est sociétaire. Pourquoi ? Raphaël a acheté des **parts sociales**, soit une petite partie du capital de sa Caisse locale. Il en est devenu copropriétaire.

QUEL EST LE RÔLE DE RAPHAËL ?

Comme le copropriétaire d'un immeuble, Raphaël participe à des assemblées générales. Là, il vote pour désigner les personnes qui vont le représenter au sein du Crédit Agricole : les administrateurs. Ils feront remonter ses souhaits et ses questions. Lors des assemblées générales, Raphaël approuve également les comptes de la Caisse locale. Il vote aussi des résolutions : en particulier, le taux d'intérêt de la part sociale.

POURQUOI ÊTRE SOCIÉTAIRE ?

Pour rejoindre une communauté, participer à la vie de votre banque et partager des valeurs communes de solidarité et d'attachement au territoire.

Des produits et services spécifiques vous sont réservés. Vous bénéficiez de rencontres privilégiées avec les dirigeants de votre banque et vous êtes régulièrement informé sur les actions locales.



Être coacteur
de sa banque



1 sociétaire
= 1 voix



S'impliquer
dans la vie locale

Part sociale : elle est l'unité de capital souscrite par le sociétaire. Elle est rémunérée, son taux est fixé tous les ans et approuvé en assemblée générale de Caisse locale. Ses caractéristiques détaillées sont décrites dans le Mémo Parts sociales.

ÊTRE SOCIÉTAIRE, ÇA IMPLIQUE QUOI ?

DEVENIR PARTENAIRE ET ACTEUR DE VOTRE BANQUE

Parce que vous êtes sociétaire, vous n'êtes pas un client comme les autres. Vous avez une relation privilégiée avec votre **Caisse locale** et avec votre territoire.

Nos six engagements relationnels en témoignent.



Votre avis
pris
en compte



Un droit
de
vote



Une meilleure
connaissance
de la banque



Des produits
et services
réservés



Des rencontres
privilégiées avec
les dirigeants
de la banque



Des informations
sur nos actions
locales

Caisse locale : c'est une coopérative dont le capital social appartient à ses sociétaires regroupés dans une ou plusieurs agences chargées de l'activité bancaire. Elle participe à la gestion de la Caisse régionale dont elle est elle-même sociétaire. Sur le terrain, les administrateurs élus par les sociétaires représentent la Caisse locale qui soutient le développement local sur son territoire.

BÉNÉFICIER D'OFFRES UTILES POUR VOUS ET POUR VOTRE RÉGION



LA CARTE SOCIÉTAIRE

Tous les avantages d'une carte classique :

- paiement express sans contact,
- retraits en France et à l'étranger,
- débit immédiat ou débit différé,
- assistance et assurance...

À chaque utilisation, la Caisse régionale du porteur de carte abonde un fonds dédié au soutien d'associations locales.



LE LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

Avec le livret engagé sociétaire, vous vous constituez une épargne totalement disponible qui soutient les grandes transitions climatique, agricole et sociétale.

L'épargne collectée sur le livret engagé sociétaire sert à financer des projets d'avenir sur le territoire.

UNE BANQUE COOPÉRATIVE, C'EST-À-DIRE ?

Toute l'organisation du Crédit Agricole est centrée sur l'humain. Elle repose sur un modèle de gouvernance coopérative au socle solide.



LES +

Une carte utile pour vous : des réductions pour des activités et événements culturels, comme des visites de monuments nationaux.

Une carte utile pour le développement de la vie locale, et donc pour vous : le fonds auquel cotise votre Caisse régionale lorsque vous utilisez votre carte sert à la réalisation de projets associatifs près de chez vous.

Caisse régionale : c'est le cœur du Crédit Agricole. Comment fonctionne-t-elle ? Chaque Caisse régionale est une banque coopérative indépendante. Elle offre à ses clients tous les services d'une banque et d'une assurance. Le Crédit Agricole compte 39 Caisses régionales sur tous les territoires français. À qui appartient leur capital ? En grande partie aux Caisses locales reliées à chaque Caisse régionale.

EN QUOI NOTRE BANQUE EST-ELLE COOPÉRATIVE ?

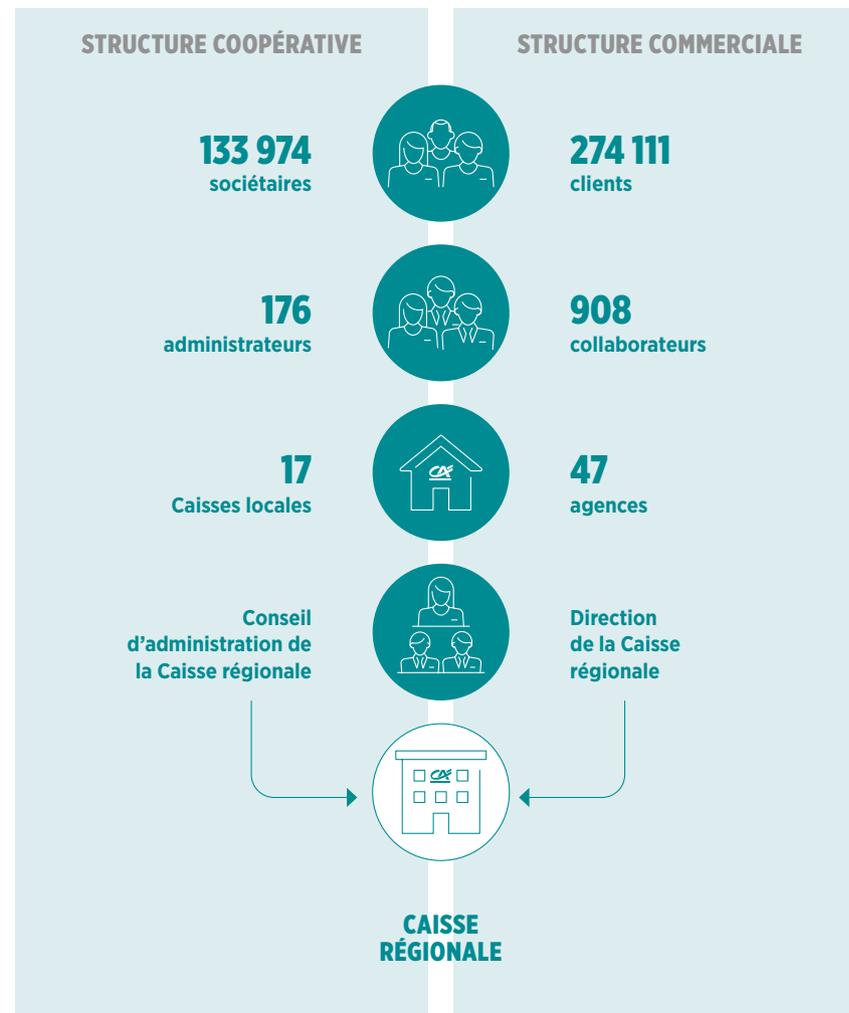
Notre modèle est fondé sur la coopération et la solidarité de nos sociétaires qui participent à la vie de leur banque de façon démocratique.



Assemblée générale: elle se tient chaque année pour approuver les comptes de l'exercice écoulé, présenter le bilan d'activité de la Caisse locale et décider du montant de l'intérêt servi aux clients sociétaires. C'est à cette occasion que ceux-ci élisent les administrateurs.

QUELLE EST NOTRE ORGANISATION ?

Bâtie sur un socle de valeurs fortes, notre structure **coopérative** et bancaire place l'intérêt collectif et l'homme au cœur de son organisation.



Coopérative: une coopérative est une entreprise fondée sur la coopération et la solidarité de ses membres, appelés sociétaires, qui participent à sa gestion de façon démocratique.

UNE BANQUE MUTUALISTE, MAIS ENCORE ?

Notre identité mutualiste se déploie à travers trois valeurs fortes :
la proximité, la responsabilité et la solidarité.



NOS 3 VALEURS MUTUALISTES

Parce que le destin du Crédit Agricole est intimement lié à ses territoires, nous agissons et investissons pour leur développement économique, social et culturel afin que nos clients trouvent un environnement favorable à la réalisation de leurs projets. C'est la traduction de nos trois valeurs mutualistes : **proximité, responsabilité et solidarité** qui incarnent notre utilité à nos clients et à nos territoires.

ÊTRE UNE BANQUE AU SERVICE DE TOUS

Le Crédit Agricole est au service de chacun d'entre vous pour une relation durable et de confiance. Dans les bons moments comme dans les plus difficiles, nous sommes à vos côtés et avons la même attention pour tous.

ÊTRE UN VÉRITABLE PARTENAIRE POUR CHAQUE CLIENT

Notre ambition de banque coopérative, c'est d'être un partenaire dans la durée, digne de confiance, loyal et éthique. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- vous simplifier la vie et les projets en nous réinventant en permanence ;
- vous accompagner dans tous les événements de votre vie, dans la durée, en vous proposant des solutions globales et sur mesure ;
- vous aider à bien décider en vous donnant des clés et en mobilisant toutes les expertises pour vous offrir le meilleur conseil personnalisé.

Nous vous proposons une relation de personne à personne, un lien direct avec le conseiller. Au sein de l'agence, une certitude pour le client : il y a toujours quelqu'un qui connaît son dossier.

Parce que notre proximité est aussi relationnelle, nous prenons soin de vous sur le long terme.

ÊTRE UNE BANQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nos 47 **agences** et les conseillers sont là pour vous. Nous maintenons notre présence dans les zones rurales comme dans les villes. Le digital (sites web et appli Ma Banque) complète l'humain, il ne le remplace pas.



RURAL



URBAIN



HUMAIN



DIGITAL

Nos décisions sont prises localement au sein de notre Caisse régionale. Ce mode de fonctionnement décentralisé favorise la réactivité et la qualité de service s'appuyant sur une connaissance profonde de nos clients et du territoire.

ENCOURAGER LES TRANSITIONS ET L'INNOVATION

Notre responsabilité s'exerce envers nos territoires en participant à leur développement économique, mais aussi en accompagnant les transitions sociétales et environnementales.

Partenaire majeur des entreprises en France, nous encourageons les projets qui visent à la création et au renforcement d'activités, d'entreprises et d'emplois. Nous soutenons aussi l'innovation avec notre Village by CA Réunion.

Agence : elle marque la présence du Crédit Agricole sur le terrain. Elle est le lieu privilégié d'accueil et de conseil des sociétaires et des clients.

ÊTRE CRÉATEUR DE LIENS

Nous créons des liens et nous fédérons les différents acteurs d'un territoire. Pour cela, nous favorisons l'esprit d'entreprendre et permettons à des porteurs de projet en herbe et des professionnels de tous milieux (experts-comptables, notaires, avocats...) de se rencontrer. Autre exemple, nous organisons des job dating pour aider les jeunes à trouver leur premier stage ou emploi.

En plus d'un comportement fondé sur une éthique irréprochable, notre responsabilité implique :

- l'ambition de placer l'entreprise au service de l'humain: les sociétaires, bien sûr, mais plus généralement les clients, et même les collaborateurs et les administrateurs engagés, qui vivent et travaillent sur le territoire;
- la responsabilité dans la durée envers le territoire où le Crédit Agricole est implanté;
- la recherche de la performance et de la solidité sur le long terme.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Être solidaire, c'est être présent aussi à vos côtés face aux aléas de la vie et trouver avec vous des solutions.

LE DISPOSITIF PASSERELLE

Le Point Passerelle est un dispositif d'accompagnement social, solidaire, humain, financier pour les personnes qui se retrouvent confrontées à un accident de la vie. L'ambition du Crédit Agricole est d'affirmer son rôle de banque mutualiste et coopérative avec une volonté de mieux servir sa clientèle dans les bons mais aussi dans les moments plus difficiles.

En 2022, 101 clients connaissant des difficultés de la sorte ont été accompagnés par le Point Passerelle et 84% de ces dossiers ont connu une issue positive avec une remise en selle du Sociétaire.



UN MODÈLE COOPÉRATIF CONTRIBUANT AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL

Fort de ses bénévoles, salariés et projets territoriaux, les associations sont un des moteurs du développement social et durable du territoire. La Caisse régionale met en œuvre 4 dispositifs destinés aux associations :

- **LA FONDATION RÉUNION - MAYOTTE**

Créée en 2013, elle est dotée d'un budget d'1 million d'euros sur 5 ans. Elle a pour but de favoriser des projets d'intérêts collectifs durables au profit du développement des territoires de La Réunion et de Mayotte tout en n'écartant pas la zone Océan Indien.

FONDATION
10 projets accompagnés
à hauteur de
167 000€

- **LES TOOKETS**

C'est un programme dédié aux clients sociétaires. Il leur donne le pouvoir d'aider les associations de leur choix sur le territoire.

TOOKETS
72 800€
distribués à 28
associations locales
en 2021

- **LE MÉCÉNAT**

Créé par le Crédit Agricole, il a vocation à soutenir des actions ponctuelles et limitées en financement.

MÉCÉNAT
110 projets accompagnés
à hauteur de
120 540€

- **Le FIL** (Fonds d'Initiatives Locales) sert à soutenir des projets collectifs et individuels aux travers d'associations, ayant un intérêt économique, culturel ou social évident, utiles à l'environnement local.

FIL
44 projets accompagnés
à hauteur de
327 405€

UN ADMINISTRATEUR DE CAISSE LOCALE QU'EST-CE QUE C'EST ?

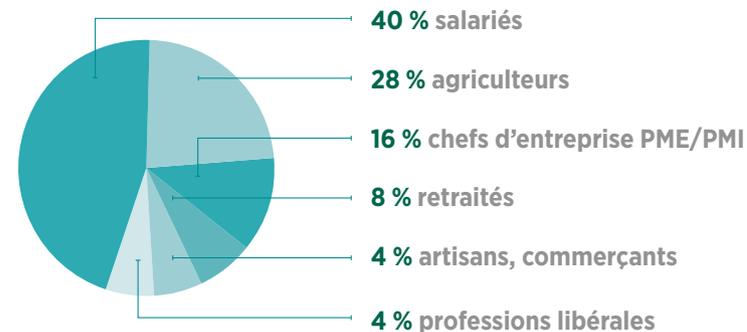
Chaque année, nos clients sociétaires élisent, parmi eux, près de 200 administrateurs chargés de les représenter dans les instances de leur Caisse locale.



QUI SONT LES ADMINISTRATEURS ?

Au Crédit Agricole, 176 de nos sociétaires, issus des territoires de La Réunion et Mayotte, sont devenus administrateurs. Ils ont été élus par les sociétaires lors des assemblées générales annuelles de Caisses locales.

Au fil des ans, leur profil s'est diversifié pour être plus représentatif des sociétaires et de la réalité de la vie économique et sociale du territoire.



QUEL EST LEUR RÔLE ?

Être le porte-parole des sociétaires et s'impliquer dans les actions menées par les Caisses locales et la Caisse régionale. En un mot : ils s'engagent au service du territoire sur lequel ils vivent et travaillent.

Certains administrateurs se portent volontaires pour devenir « élus référents ». Le principe est simple : en fonction de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt, ils deviennent référents dans un domaine spécifique, par exemple les Points Passerelle. Ils créent alors un lien supplémentaire entre un projet, une association et le Crédit Agricole.

Pour en savoir plus...
Consultez www.creditagricole.info

ÉDITION 2023

LES CAISSES LOCALES ET LEURS PRÉSIDENTS

SAINT-GILLES	M. Pascal QUINEAU
SAINT-BENOÎT	M. Jean-Bernard DERAND
PETITE ÎLE	M. Edy Gérard SORRES
TAMPON TROIS-MARES	M. Alain NATIVEL
MAYOTTE	M. Aktar DJOMA
SAINT-DENIS CENTRE	Mme Gladys ETHEOCLE
SAINT-PIERRE MAHAVEL	M. Jean-François MOUTAMA
SAINTE-CLOTILDE	Mme Pulchérie RAMASSAMY
SAINT-LEU	M. Jean-Max RIVIERE
SAINT-PAUL NORD	M. Jimmy RAMDIALE
SAINT-ANDRÉ	Mme Ginette CHAN-WAI
SAINT-LOUIS	Mme Reine Claude LAITON
LE PORT	Mme Jocelyne PAPOU
TAMPON CENTRE	M. Olivier VILMIN
SAINT-JOSEPH	M. Jean-François VITRY
SAINT-DENIS TRINITÉ	M. Gaston BIGEY
SAINT-PIERRE D'ABORD	M. Mohamed SALIME

**Si vous connaissez quelqu'un qui souhaite devenir
sociétaire, parlez-en à votre conseiller.**

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



POUR
EN SAVOIR PLUS
VISITEZ NOTRE
SITE !



**LA RÉUNION
MAYOTTE**

Ce guide est une publication du groupe Uni-médias, réalisée par son agence éditoriale interne, avec la contribution de la Fédération Nationale du Crédit Agricole • Annonceur: Crédit Agricole SA, agréé en tant qu'établissement de crédit • Siège social: 12, place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex • Capital social: 8 538 313 578 euros • 784 608 416 RCS Nanterre • Editeur: Uni-médias, 22 rue Letellier, 75739 Paris, Cedex 15 • Tél.: 01 43 23 45 72 • Directrice de la publication: Nicole Demien • Actionnaire: Crédit Agricole SA • Président: Michel Ganzin • Adaptée par et pour par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion et de Mayotte, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS Saint-Denis (La Réunion), Siège social: Parc Jean de Cambiara - Cité des Lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120, IDU: FR234330_03QAIQ, Tél. 0262 40 81 81 www.credit-agricole.fr/ca-reunion • Crédits photo: Getty Images • Impression KRACTERE LONTAN Prints - 97400 - nov. 2023 • Dépôt légal: janvier 2023 • Document non contractuel à caractère publicitaire, disponible uniquement en agence.

